

TOUS EN SELLE

La petite reine larziacoise !

Du 16 au 22 septembre, c'était la Semaine Européenne de la Mobilité. L'occasion de revenir sur les dispositifs futurs ou existants déployés dans toute la commune pour encourager la pratique du vélo ou les modes de déplacements doux dans vos trajets quotidiens.

2 250 m
de pistes cyclables

1 400 m
de zones de rencontres
et de zones 30 km/h*



QU'EST-CE QU'UNE VOIE DOUCE ?

Pour rappel, les voies douces sont réservées aux moyens de locomotion « verts » : piétons, rollers et deux roues tels que cycles, skates, trottinettes...

Un réseau de voies douces partagées qui s'étoffe

Dès que la largeur des routes le permet, la ville de Lardy privilégie depuis quelques années la mise en place de circulations douces.

Cet été, une nouvelle voie douce de 300 mètres a été créée allée Cornuel grâce au concours de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde. Elle passe devant le parc multisports Cornuel et assurera la jonction entre le boulevard du Québec et, à terme, le chemin du Pavillon.

À venir : une voie douce le long de la rue Jacques Cartier (le long des Laurentides) depuis le rond-point du Canada (au niveau de la caserne des pompiers). Cette nouvelle voie permettra de rejoindre la gare de Bouray depuis Cochet ou le Pâté, en circulant sur une voie de communication autonome réservée aux déplacements "doux", en toute sécurité.



Les vélos à assistance électrique à portée de main

Les vélos à assistance électrique ou VAE se démocratisent pour tous ceux qui souhaitent multiplier les déplacements à vélo sans toutefois avoir à posséder les mollets en acier d'un licencié de la Fédération Française de Cyclisme ! Ils offrent l'opportunité d'augmenter la part du vélo dans les trajets quotidiens tout en réduisant les coûts énergétiques des déplacements et leurs impacts environnementaux, de s'affranchir de la topographie locale et d'accroître la distance parcourue à vélo.

* à venir dans le cadre du plan vélo CCEJR 2019.

+ de **50**
places vélos
aux abords
des gares



Portrait d'Hélène,
adepte du vélo-cargo

Des espaces de stationnement dédiés aux vélos

Les espaces de stationnement dédiés aux vélos se multiplient. Ainsi, à la gare de Bouray, de nouveaux abris vélos ouverts vont venir compléter ceux existants et le parc de stockage sécurisé Véligo sur abonnement va passer de 20 à 40 places dans le cadre de la refonte du pôle gare et de ses accès. Du côté du Bourg, la gare dispose d'un garage à vélos en libre accès d'une capacité d'une dizaine de places protégés des intempéries. Un nouvel espace Véligo-pilote de petite capacité sécurisé a quant à lui été mis en phase de test fin juin. C'est l'un des 9 espaces-pilotes déployés en Île-de-France. Ce prototype compte 5 places et est autonome en énergie.

Des arceaux de stationnement pour les vélos ont par ailleurs été installés sur chaque nouveau parking créé en ville : celui de la Poste avenue du Maréchal Foch, celui du 19 Grande Rue à proximité des commerces... Les équipements sportifs et la médiathèque-ludothèque vous proposent également des espaces pour stationner vos vélos et trottinettes.



• Vous souhaitez essayer un vélo à assistance électrique (VAE) avant d'en acheter un ?

10 000 VAE sont disponibles à la location sur toute l'Île-de-France. Le futur siège de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde va devenir un point agréé de retrait/retour de VAE sur abonnement. Réservez le vôtre dès à présent sur veligo-location.fr : location longue durée de 6 mois (renouvellement 3 mois possible) à 40 €/mois dont 50 % potentiellement pris en charge par l'employeur.

En attendant, vous pouvez le retirer sur un point de retrait essonnien déjà ouvert : Arpajon, Ballancourt-sur-Essonne, Breuillet, Dourdan, Étampes, La Norville...

• Vous souhaitez acheter un VAE et bénéficier d'une aide ?

Depuis juin, la ville de Lardy double le bonus vélo électrique du gouvernement, **soit 200 € au total**. Cette offre s'adresse sous condition de ressources aux Larziacois majeurs s'acquittant d'une cotisation d'impôt sur le revenu nulle pour un VAE neuf acheté en 2019.

➕ d'infos sur www.ville-lardy.fr

La mise en place de cette prime VAE par la commune s'inscrit dans sa démarche Agenda 21 (2018 - 2021) élaboré avec Bouray-sur-Juine et labellisé « Notre village Terre d'avenir ».

Hélène, maman larziacoise, effectue quotidiennement les trajets domicile-école-travail en vélo-cargo 100% made in France !

“ J'ai vécu quelques temps en Europe du Nord où se déplacer à vélo allait vraiment de soi. Là-bas, tout est pensé pour faciliter la vie des cyclistes.

De manière générale, en tant que cycliste, j'apprécie les efforts qui sont faits en France pour aménager des voies douces un peu partout, mais il reste encore beaucoup à faire pour pouvoir se déplacer sereinement et en toute sécurité en vélo. »

À Lardy, les aménagements dédiés se déploient activement même si le Bourg et ses rues étroites posent des enjeux de taille. La géographie de la ville avec, en son centre, le pôle technique Renault qui distribue la ville entre Bourg d'un côté et Cochet-Pâté de l'autre, constitue aussi un défi en termes d'aménagement des liaisons douces. La Ville et ses partenaires travaillent activement sur le sujet.

**N'attendez plus :
tous en selle !**